



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique agricole

Question écrite n° 16245

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'avis du Conseil économique et social portant sur l'avant-projet de loi d'orientation agricole. Le Conseil économique et social constate en effet que les mesures proposées au titre III de l'avant-projet de loi, visant à améliorer l'organisation économique et à encourager l'action interprofessionnelle au sein des filières, n'affirment pas une volonté suffisamment forte des pouvoirs publics d'inciter à l'organisation économique. Il lui demande quelle est sa position à ce sujet.

Texte de la réponse

Le projet de loi d'orientation agricole qui sera débattu au mois de janvier au Sénat comporte un très important volet lié à l'organisation économique dans le domaine agroalimentaire. Cet aspect, qui a fait l'objet d'amples débats préalables au cours de l'année 1997, était déjà largement abordé au sein du projet de loi du Gouvernement présenté au mois de juin 1998. L'ensemble du titre III y présentait des aménagements majeurs en matière de coopération agricole et d'organisations interprofessionnelles. Ce volet a encore été enrichi lors du débat à l'Assemblée nationale, avec l'accord du Gouvernement. Ont été intégrés les chapitres liés aux organisations de producteurs, aux offices agricoles et la création du conseil supérieur des exportations agricoles et alimentaires. Le Gouvernement fait de cet ensemble un élément majeur de la loi, dans l'objectif d'inciter les agriculteurs à s'organiser et à structurer leurs actions. C'est en effet un levier essentiel permettant la valorisation des produits agricoles et agroalimentaires et la création de valeur ajoutée aux différents échelons des filières qu'il convient de conforter et d'appuyer.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16245

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 1998, page 3526

Réponse publiée le : 18 janvier 1999, page 318